

Conditions du tirage au sort

Opération Noël Team Break 2025

Article 1 — Organisateur

Le tirage au sort est organisé par **Team Break**, pour les agences suivantes exclusivement :

Team Break Lille, Team Break Aéroville, Team Break La Défense et Team Break Paris 9.

Article 2 — Dates de l'opération

L'inscription au tirage au sort se déroule se déroule du **12 décembre 2025** (date d'ouverture de la mise en vente des cartes cadeaux Noël) au **4 janvier 2026** inclus.

Article 3 — Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne majeure achetant une **Carte Cadeau Noël – Session + Photo d'équipe offerte** dans l'une des **quatre agences participantes** ou via le site internet Team Break (pour ces agences), durant la période du 12/12/2025 au 04/01/2026.

Chaque carte cadeau Noël achetée donne automatiquement **1 participation** au tirage au sort. Aucune démarche supplémentaire n'est requise.

Article 4 — Désignation du gagnant

À la clôture de l'opération, un tirage au sort sera effectué le 05/01/2025 entre tous les participants éligibles.

Le gagnant sera contacté via l'adresse email et/ou le numéro de téléphone fournis lors de l'achat.

Article 5 — Dotation

Le gagnant remporte :

1 an d'escape game Team Break, comprenant :

- **12 coupons**,
- **1 coupon par mois**,
- Chaque coupon a une valeur de 60 € et est valable dans l'une des agences participantes (Lille, Aéroville, La Défense ou Paris 9), sous réserve des disponibilités et des conditions de réservation propres à chaque agence.

Les coupons sont personnels, non cessibles, non échangeables et non remboursables.

Article 6 — Remise de la dotation

Les 12 coupons seront remis ou envoyés au gagnant après l'annonce des résultats. Ils seront valables pendant **12 mois** à compter de leur date d'émission.

Article 7 — Responsabilité

Team Break ne pourra être tenue responsable en cas :

- d'informations erronées fournies par le participant,

- d'impossibilité de joindre le gagnant,
- d'utilisation frauduleuse ou détournée de la dotation.

Article 8 — Acceptation du règlement

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Team Break se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler l'opération en cas de force majeure.